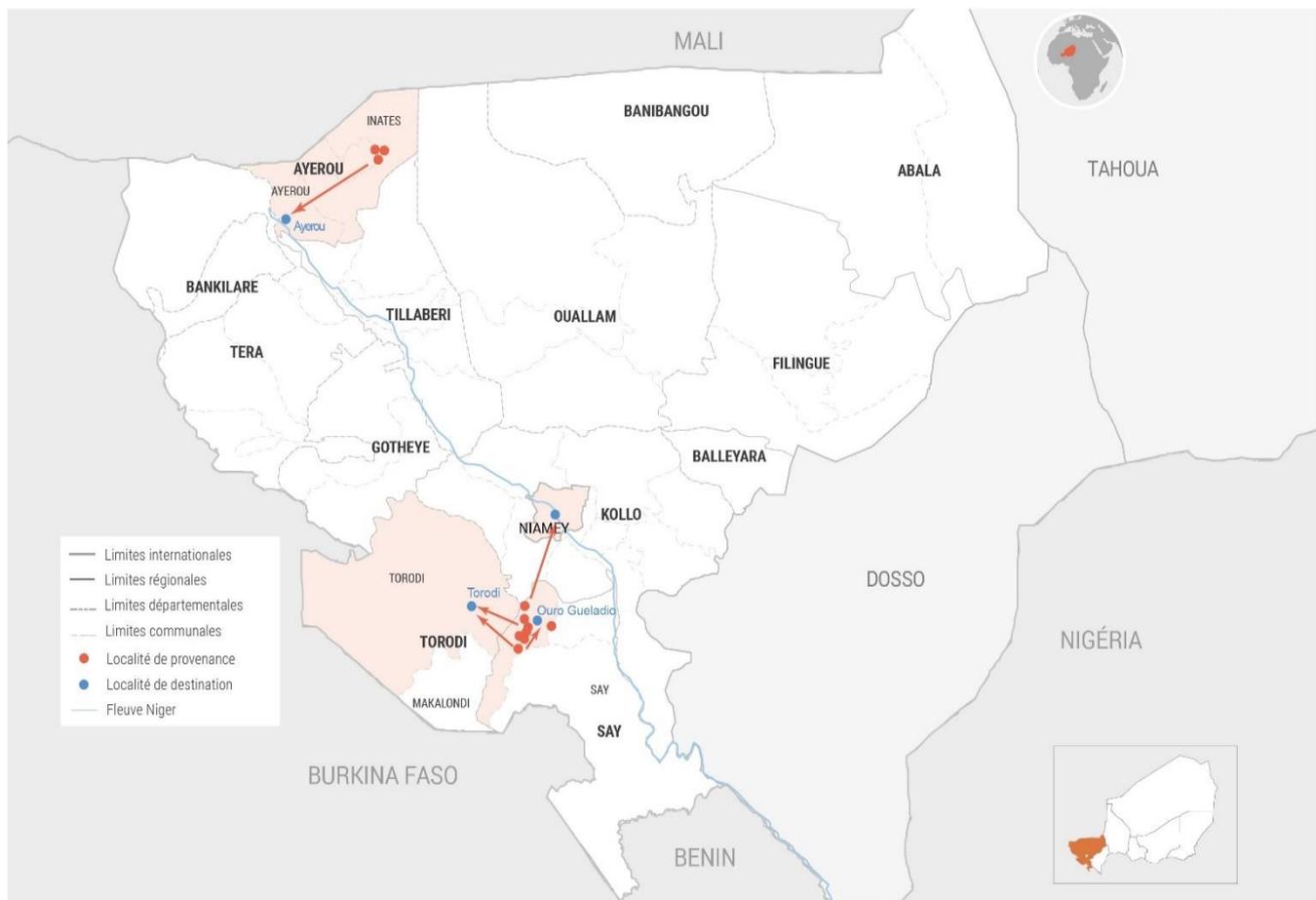


### Les déplacements forcés de population continuent alors que le pays reste suspendu à de nouveaux développements de la situation politique.

#### Contexte et faits majeurs

Selon les acteurs de la protection dans la région de Tillabéri, au 2 août, environ 630 personnes (105 ménages) en majorité des femmes et des enfants ont été forcées de fuir leurs villages de Tidiki, Inkankan, Amanas, dans la commune de Inatès pour trouver refuge dans la ville d’Ayorou. Ces personnes ont dû partir de chez elles à cause d’une incursion menée le même jour par des éléments présumés de groupes armés non-étatique (GANE) qui y avaient procédé à l’enlèvement d’une personne et lancé un ultimatum aux populations, leur intimant l’ordre de quitter leurs terres, sous peine de représailles.



La région de Tillabéri a récemment été le théâtre d’une recrudescence d’attaques dans les villages environnants du département de Say depuis le début du mois de juillet 2023. Ces violences perpétrées par des éléments présumés de GANE dans la bande sud-ouest ont entraîné des déplacements massifs de populations.

Pour rappel, environ 13 000 personnes s’étaient déplacées au 22 juillet 2023, des villages et hameaux de Ourogou, Tamboujé, Windé Bohal Ouro Sori, Yerimadjo, Tchambpégoré, Diamoga, Ouro Sori Fulbé, et Laniol vers la commune de Ouro Gueladio.

Ces déplacements forcés interviennent dans un contexte particulier pour le Niger qui connaît depuis le 26 juillet un développement de la situation politique à la suite de l'irruption au pouvoir du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). Les groupes armés restent actifs dans les zones fragiles où les civiles continuent de payer un lourd tribut. Ces déplacements forcés sont récurrents et posent de graves problèmes de protection dans cette région qui accueille déjà plus de 150 000 déplacements forcés au 1<sup>er</sup> juin 2023, selon les autorités.

Depuis 2015, le Niger fait face à une sérieuse crise de protection. À ce jour, 706 111 personnes se trouvent en situation de déplacement forcé dans le pays, dont 403 974 personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), 251 760 réfugiés et 50 377 demandeurs d'asile (au 30 juin 2023). Des flux de personnes déplacées continuent d'être observés dans les régions de Tillabéri, Diffa, Tahoua et Maradi en raison de la violence et des conflits armés. Ces personnes font également face à des contraintes d'accès, à un manque de pièces d'état civil et à des risques d'apatridie. De plus, les femmes et les filles sont confrontées à la violence basée sur le genre et autres violences sexuelles.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

**Abdoulaye Boubacar Hamani, Chargé de l'information publique, associé,** [boubacarhamani@un.org](mailto:boubacarhamani@un.org), (+227) 97 86 96 15

**Noroarisoa Rakotomalala, Cheffe de bureau a.i. OCHA Niger,** [rakotomalala@un.org](mailto:rakotomalala@un.org)

Les communiqués de presse sont disponibles sur [www.unocha.org/niger](http://www.unocha.org/niger) ou <https://response.reliefweb.int/niger>